



## SÉMINAIRE THÉMATIQUE ICC

26 – 27 avril 2018

### VIVRE ENSEMBLE DANS DES DÉMOCRATIES INCLUSIVES : COMMENT METTRE L'APPROCHE INTERCULTURELLE AU SERVICE DE LA PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS PLURIELLES ?

#### Description des groupes de travail

**Groupe de travail n° 1 :** intégration de l'approche interculturelle dans l'élaboration d'outils inclusifs et participatifs pour une démocratie participative et une gouvernance locale

**Modérateur :** M. Robin Wilson, expert ICC

**Preneuse de notes :** Mme Ivana d'Alessandro, cheffe de l'unité des Cités interculturelles, Conseil de l'Europe

**Langue de travail :** anglais

L'approche interculturelle vise à créer un sentiment de citoyenneté partagée chez des personnes d'origines diverses vivant dans une même ville, notamment en leur offrant des occasions de prendre part aux affaires publiques. Dans ce contexte, comment veiller à ce que les actions menées favorisent réellement l'intégration de tous ? Il existe plusieurs manières d'arriver à cette fin ; il est notamment possible de : mettre en place un accord de partenariat formel entre la ville et les ONG travaillant avec les migrants et les réfugiés ; mobiliser le plus large éventail d'organisations, de défenseurs et de professionnels en vue de l'élaboration (puis de la mise en œuvre) d'une stratégie d'intégration pour la ville ; encourager les non-citoyens à prendre part aux élections municipales (lorsque cela est conforme au droit) et inciter les nouveaux arrivants à adhérer à un parti politique, afin de rendre la démocratie locale plus représentative de la démographie actuelle de la ville (plutôt que de refléter celle du passé) ; enrichir le débat public sur les questions liées à la diversité en animant des forums locaux ou thématiques, physiques ou virtuels, notamment avec l'aide de médiateurs interculturels ; soutenir les médias des communautés minoritaires et les médias interculturels qui visent à sensibiliser le public et qui favorisent le débat. Les questions suivantes seront envisagées : Quelles doivent être les priorités ? Est-ce que chaque ville doit choisir ses propres combinaisons d'options, en fonction de ses particularités ? Existe-t-il d'autres pistes pour accroître la participation interculturelle ?

**Groupe de travail n° 2 :** innovation sociale pour une participation pleine, intersectorielle et inclusive dans les communautés composées de membres aux origines diverses (avec une attention particulière portée aux migrants, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, aux Roms, aux groupes isolés, etc.)

**Modératrice :** Mme Mel Stevens, fondatrice et directrice de l'organisation *People Places Lives*

**Preneur de notes :** M. Oliver Freeman, expert ICC

**Langue de travail :** anglais

L'innovation sociale n'est pas un concept nouveau. Au cours des dix dernières années, de nombreuses stratégies ont déjà été développées, des idées élaborées et des organisations créées pour répondre aux

besoins civiques et sociaux. Cependant, l'innovation sociale est souvent considérée comme une fin en soi plutôt que comme un moyen pour arriver à une fin, et nous devons passer des idées à leur mise en pratique. À ce sujet, il convient de se poser deux questions importantes :

- 1) Comment assurons-nous la participation inclusive dans le processus d'innovation sociale ? (Par exemple, en ne considérant pas seulement les groupes isolés comme des bénéficiaires de l'innovation, mais comme des créateurs, des experts et des décideurs).
- 2) Ces derniers temps, qu'y-a-t-il de nouveau ? Comment cela peut-il faire la différence ?

Plus spécifiquement, comment passe-t-on de l'aspiration à la pleine participation intersectorielle et inclusive à la réalité ? Comment les différentes communautés peuvent-elles être pleinement engagées dans la création de l'innovation sociale ? Ce groupe de travail tirera parti de la sagesse collective des participants dans le but d'essayer d'aller au-delà des recommandations et de convenir d'actions que les villes (les autorités locales) peuvent mener pour commencer à mettre en œuvre l'innovation sociale en tant qu'outil pour des communautés inclusives.

**Groupe de travail n° 3** : conception et mise en œuvre de politiques publiques dans un cadre collaboratif : définition, renforcement des capacités, processus de consultation et de participation, outils et évaluation des communautés

**Modératrice** : Mme Kelly Mc Bride, de l'organisation *The Democratic Society*

**Preneuse de notes** : Mme Kseniya Rubicondo, coordinatrice du réseau ukrainien des Cités interculturelles (ICC-UA)

**Langue de travail** : anglais

Il existe différents types d'approches, de méthodes et d'outils participatifs destinés à associer la population à l'élaboration et à la prise des décisions qui les concernent. Dans ce groupe de travail, nous étudierons ce que signifie la « conception collaborative » et la « mise en œuvre conjointe » des politiques publiques et ce qu'il convient de prendre en considération lorsqu'est initié un processus de participation inclusive. Nous discuterons des aspects pratiques et de différentes questions, par exemple : comment permettons-nous aux dirigeants, au niveau des autorités publiques, d'avoir un rôle facilitateur pour soutenir la participation ? Comment développons-nous des compétences et des savoir-faire avec les communautés ? Que pouvons-nous concevoir en commun ? Quels procédés peuvent être suivis ? Comment savons-nous que les communautés bénéficient effectivement des actions menées et quelle approche avons-nous de l'évaluation ?

**Groupe de travail n° 4** : méthodologies et instruments pour une participation plus inclusive dans des contextes multiculturels (comprenant la promotion du dialogue interculturel, la médiation et la résolution des conflits)

**Modérateur** : M. Alexis Mesa Marrero, coordinateur du Projet d'intervention communautaire interculturelle (ICI Taco)

**Preneur de notes** : M. Daniel Buraschi, chercheur et consultant

**Langues de travail** : espagnol et français

Méthodologies et outils favorisant la participation de toutes les communautés dans des contextes multiculturels (comprenant le dialogue interculturel, la médiation et la promotion de la résolution de conflits).

La mise en œuvre de la participation inclusive nécessite l'utilisation de méthodes et d'outils adaptés

aux buts poursuivis, en particulier dans des contextes multiculturels dans lesquels on tend à mettre en commun des contributions très différentes ainsi que des compréhensions extrêmement diversifiées de ce qu'est la participation. Dans ces circonstances, la dynamisation de la communauté, la promotion du dialogue et la médiation interculturelle ou les techniques de résolution de conflits, entre autres, sont fondamentales. Elles sont d'autant plus efficaces que les différents acteurs principaux de la réalité sont engagés dans leur définition, leur application et leur évaluation. Privilégions-nous souvent les méthodes de participation par rapport à leurs buts ? Quels sont les méthodologies et les outils permettant de mettre en œuvre la participation de tous dans des contextes multiculturels ? Les méthodologies et les outils de participation favorisent-ils tous la participation de toutes les communautés ? Qu'est-ce qui permet à certaines méthodologies ou à certains outils de se distinguer des autres ? A-t-il été envisagé d'adapter les méthodologies et les outils de participation à la nouvelle réalité multiculturelle des territoires ? Facilitons-nous l'intervention des principaux acteurs de la réalité dans le choix (ou la conception) et l'adaptation des méthodologies et des outils de participation ? Quels éléments fondamentaux doivent être inclus dans les méthodologies ou dans les outils afin de favoriser la participation de toutes les communautés dans un contexte multiculturel ? Quelles contributions spécifiques le dialogue interculturel, la médiation et les solutions de résolution de conflits apportent-ils à la promotion d'une participation où chacun a sa place ?

**Groupe de travail n° 5 :** des politiques spécifiques aux politiques générales – renforcer la volonté politique et la compréhension de l'inclusion des Roms par une action conjointe au niveau local. L'exemple de ROMACT

**Modératrice :** Mme Ana Oprisan, directrice du programme ROMACT, Conseil de l'Europe

**Preneuse de notes :** Mme Lilia Makaveeva, responsable nationale du programme ROMACT en Bulgarie

**Langue de travail :** anglais

Le programme commun au Conseil de l'Europe et à la Commission européenne ROMACT a été mis en œuvre dans 114 communes de 6 pays de l'UE et suit une approche méthodologique qui inclut la participation communautaire, la coopération avec les autorités locales et le développement des capacités au niveau local pour une inclusion sociale plus durable des communautés les plus défavorisées, notamment des Roms. Le groupe de travail présentera l'exemple de la ville d'Isperih qui a mis en œuvre une politique générale sur l'accès à l'école maternelle, en suivant le travail conjoint réalisé par les membres du Groupe d'action communautaire ROMACT, qui est né d'un besoin mis en lumière et défendu par la communauté rom. La participation, notamment dans les communautés marginalisées, est particulièrement difficile. Les autorités locales ont besoin d'outils adaptés et de compétences interculturelles pour être en mesure de travailler d'une manière qui favorise l'intégration, au service de leurs citoyens. Il convient de souligner que l'amélioration des conditions de vie des Roms bénéficie également aux communautés majoritaires dont elles font partie. Le groupe de travail traitera de la valeur de l'action locale et du besoin de politiques favorisant l'intégration, qui puissent être généralisées et bénéficier à tous.

Pour plus d'informations, voir aussi le livret méthodologique de ROMACT : <http://coe-romact.org/resources>